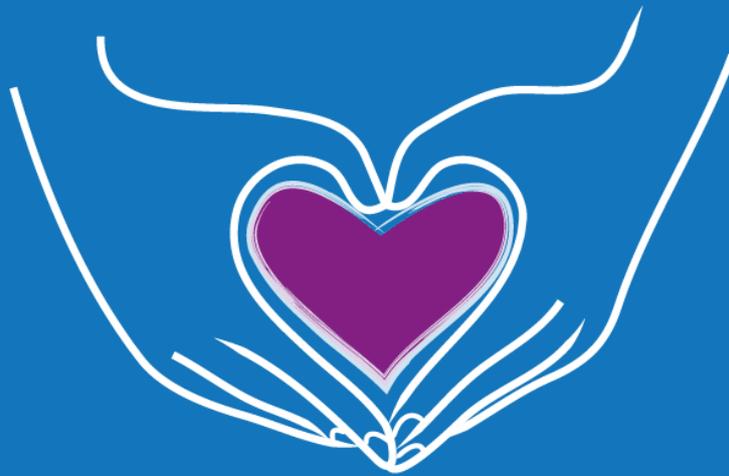


**NOUS RECHERCHONS
NOTRE FUTUR CHARGE-E
DE MISSION !**



HANDIGYNÉCO

**OFFRE D'EMPLOI :
CHARGÉ-E DE MISSION –
PARCOURS DE SOINS GYNÉCOLOGIQUES EN ESMS**

Contexte :

En lien direct avec l'URPS Sages-Femmes de Nouvelle-Aquitaine qui assure le pilotage opérationnel des actions, le ou la chargé-e de mission sera en charge de :

La mise en place et de la coordination du parcours de soins gynécologiques en structure médico-sociale notamment MAS, EAM et FAM en région Nouvelle-Aquitaine.

L'URPS SF NA :

L'Union Régionale des Professionnels de Santé Sages-Femmes de Nouvelle-Aquitaine est une association Loi 1901 née en 2017 de la fusion des 3 URPS de l'Ex-Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes.

Sa mission est de représenter les sages-femmes en libéral sur la Région.

Elle contribue à l'organisation de l'offre de santé territoriale :

- À la préparation et à la mise en œuvre du projet régional de santé ;
- À l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue notamment de l'élaboration du schéma régional d'organisation des soins ;
- À l'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice ;
- À des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique ;
- À la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux de santé, les centres de santé, les maisons de santé et

les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins

- Au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés
- À la mise en œuvre du développement professionnel continu.

Mission principale :

La coordination du déploiement de l'intervention de sages-femmes dans les établissements médico-sociaux « handicap » en région Nouvelle-Aquitaine

Le dispositif nommé Handigynéco NA vise à permettre la réalisation de consultations gynécologiques dans des structures médico-sociales par des sages-femmes libérales formées. Elles animeront également des ateliers de sensibilisation / formation à l'attention des personnes accueillies et des professionnels.

Missions détaillées :

- Déployer les actions préalables à la mise en œuvre de la mission « Handigynéco » :

- Identifier les sages-femmes volontaires en lien avec la sage-femme experte, les conseils départementaux de l'Ordre et l'URPS (questionnaires - entretiens).
- Identifier les établissements médico-sociaux « handicap » volontaires, en lien avec les unités départementales de l'ARS et les sages-femmes formées au handicap (territoire d'implantation des sages-femmes).
- Coordonner la formation des sages-femmes préalablement au démarrage de leurs interventions en établissements médico-sociaux.

- Participer à la mise en œuvre de la mission « Handigynéco » en lien direct avec les sages-femmes :

- Accompagner (aspects organisationnels et logistiques) les sages-femmes dans la mise en place et le suivi de leur activité professionnelle en établissement médico-social handicap, et dans

le repérage des ressources dans le secteur de la gynécologie sur le territoire d'intervention.

- Apporter une aide aux sages-femmes dans le suivi de leur activité, sous différentes formes :

tutorat, proposition d'outils de suivi, etc.

- Participer à la formation des sages-femmes référentes.

- Participer à la mise en œuvre de la mission « Handigynéco » auprès des établissements médico-sociaux Néo-Aquitains :

- Accompagner les établissements médico-sociaux (aspects organisationnels, communication) à l'intervention des sages-femmes au sein de leur établissement (communication, outils, organisation de réunions).

- Participer au suivi de la mission :

-Suivi de l'enveloppe budgétaire allouée au projet.

-Rédaction et suivi des conventions de partenariat entre les acteurs : sages-femmes, EMS « handicap » et ARS Nouvelle-Aquitaine.

-Suivi des aspects réglementaires générés par les actions mises en place.

-Évaluation du dispositif.

- Participer à d'autres missions d'appui régional :

-Structurer, mettre en place et animer le parcours en soins gynécologique des femmes en situation de handicap pour le territoire de Nouvelle-Aquitaine

-Identifier les ressources régionales contribuant au parcours en soins gynécologiques des femmes en situation de handicap, notamment dans les secteurs sanitaire et ambulatoire.

-Identifier les ressources disponibles contribuant à la prise en charge des femmes victimes de violences.

-Porter des actions de communication et de plaidoyer auprès des acteurs concernés :

professionnels de santé des secteurs sanitaire et médico-social (sages-femmes,

gynécologues.), instances institutionnelles et autres (ordres professionnels, écoles de sages-femmes, etc.).

-Communiquer régulièrement sur les actions menées (communications orales et écrites), auprès des acteurs concernés par l'action : professionnels, secteur médico-social, instances diverses, autorités de tutelle, et autres instances de la région Nouvelle-Aquitaine.

- En complément, le ou la chargé-e pourra participer aux actions du réseau.

Ces missions sont susceptibles d'évoluer selon l'expérience acquise, les projets à déployer sur la thématique de l'accès aux soins et le développement de l'association.

Profil recherché :

BAC +5 et solide expérience en gestion de projet

- Maîtrise de la gestion de projet
- Bonne connaissance du secteur médico-social (secteur handicap est un atout)
- Capacité de communication orale et écrite, capacité à convaincre
- Rigueur et sens de l'organisation, grande autonomie de travail et sens de l'anticipation
- Autonomie
- Compétences techniques : outils bureautiques (Office 365), réseaux sociaux, utilisation fréquente de la Visioconférence
- Permis B en cours de validité pour les déplacements en région Nouvelle-Aquitaine
- Poste principalement en télétravail

Modalités pratiquées :

- CDD temps plein

- Salaire 3250 euros brut (enveloppe ARS alloué pour le projet)
- Tickets restaurant
- Flexibilité
- Nécessité d'être titulaire du permis de conduire
- Indemnités sur les déplacements et l'équipement nécessaire à la mission

Date limite de candidature

Le 14/10 au plus tard, à minuit

Date d'embauche

Poste à pourvoir rapidement (création de poste)

CV et lettre de motivation à transmettre

à l'attention de M. Paul Brange, Président de l'URPS Sages-Femmes de Nouvelle-Aquitaine

contact@urps-sages-femmes-nouvelle-aquitaine.fr

OBJET DU MAIL : CANDIDATURE CDM HANDIGYNECO